



Nous sommes habilités à accompagner des personnes qui le souhaitent sur le chemin de la Certification en Analyse Transactionnelle; et dans ce rôle nous sommes des 'sponsors'.

Le chemin vers le CTA : Certified Transactional Analyst

Pour s'engager dans ce chemin, les candidats doivent choisir un 'sponsor' et signer un contrat d'accompagnement au CTA (Certified Transactional Analysis) de 5 ans.

A l'issue d'un chemin qui dure en moyenne de 3 à 5 ans, les candidats au CTA, vont présenter un écrit qui décrira :

- A. Qui ils sont professionnellement,
- B. En quoi l'AT a eu de l'importance dans leur métier et leur identité ?,
- C. Une étude de cas, qui présente une de vos interventions à l'aune du cadre de référence de l'AT,
- D. Et enfin les réponses à six questions théoriques (parmi 12 possibles) concernant les concepts d'AT.

Si leur écrit est validé par un correcteur tiers, ils peuvent aller à l'examen oral qui va consister à présenter des enregistrements de séquences d'intervention réelles réalisés chez leurs clients; chaque candidat présente 3 enregistrements de 5 minutes chacun dont un qui concerne un travail de groupe.

S'ils sont reçus, les candidats ont le titre de CTA (Certified Transactional Analyst), qui est reconnu par l'EATA (European Association for Transactional Analysis).

Le chemin vers le TSTA : Teaching and Supervising Transactional Analyst

Au delà du CTA, les personnes qui souhaitent devenir Formateurs et Enseignants en AT ou TSTA (Teaching and Supervising Transactional Analyst) , doivent assister à un atelier de 3 journées appelé TEW (Training Endorsement Workshop) qui leur donnera le droit (directement ou sous conditions) de pouvoir signer un contrat de PTSTA (Provisional Teaching and Supervising Transactional Analyst) auprès d'un TSTA. Les candidats peuvent enchaîner deux contrats de 7 années pour acquérir les pré-requis et passer l'examen final oral qui leur donnera le titre de TSTA (Teaching and Supervising Transactional Analyst).

Si vous êtes intéressés par l'un ou l'autre des cursus, merci de nous contacter :

📄 Contrat CTA :



Danielle Mizrahi - PSTA-O au 06 63 57 22 17 ou Olivier Montadat - TSTA-O au 06 98 12 63 94

📍 Contrat PTSTA : Olivier Montadat - TSTA-O au 06 98 12 63 94